

La Commission Régionale des Arbitres Marqueurs Chronométrateurs s'est réunie le vendredi 18 Juin 2004 à 19 h 15 à Reims.

Présents : S. BRODU, J.F. FAVAUDON, P. GENY, P. GIOVANNELLI, D. KELLER et M. MENU.

Excusés : J. AUMERSIER, G. JOURNOT et N. ROULET.

S. BRODU remercie les personnes présentes et précise que cette réunion a pour but d'organiser et de planifier les actions de la C.R.A.M.C. pour les saisons futures.

Composition de la C.R.A.M.C.

S. BRODU confirme que quelques changements interviennent dans l'effectif de la C.R.A.M.C. pour la saison prochaine; ces changements ayant été décidés en concertation avec les anciens membres. Aussi, Jean AUMERSIER, Jean-François FAVAUDON, Pascal GENY, Patrick GIOVANNELLI, Grégory JOURNOT, Michel MENU ont accepté de poursuivre leur investissement au sein de la Commission. Nadia ROULET, pour raisons personnelles, ne donnera sa décision qu'en septembre. L'ensemble de la Commission espère qu'elle continuera à s'impliquer. Franck SAPONE, par manque de disponibilité, préfère se retirer de la Commission; quant à Sylvain HUET, ce dernier n'officiant plus depuis plusieurs saisons maintenant, sa fonction s'avérait de plus en plus difficile.

La Commission est heureuse d'accueillir Denis KELLER, qui a immédiatement accepté d'intégrer la C.R.A.M.C.. S. BRODU a également contacté Arnaud ORTILLON, qui, étant déjà impliqué au sein de la C.D.A.M.C. 10, a préféré décliner l'offre. Arian GREVA, au vu de son emploi du temps chargé, ne souhaite pas faire partie de la C.R.A.M.C., mais accepte, selon ses disponibilités, de participer aux différentes formations.

Organisation de la C.R.A.M.C.

S. BRODU propose l'organisation suivante :

- désignations des arbitres : Nadia ROULET. Si celle-ci décidait malheureusement de mettre un terme à ses fonctions au sein de la C.R.A.M.C., Patrick GIOVANNELLI deviendrait alors le répartiteur des arbitres.

- désignations des O.T.M. : Jean AUMERSIER.

- encadrement des stages arbitres : Patrick GIOVANNELLI, Grégory JOURNOT, Nadia ROULET aidés de Arian GREVA, selon ses disponibilités. Fabien CONNETABLE, s'il toujours champardennais la saison prochaine, se tient également prêt à

encadrer les stages si cela s'avère nécessaire.

- encadrement des stages O.T.M. : Jean-François FAVAUDON, Pascal GENY et Michel MENU. S. BRODU contactera Fanny MOUGINOT afin de savoir si elle accepte participer à l'encadrement de certains stages.

- intendance des stages : Denis KELLER.

- évaluations des arbitres : Sophie BRODU, Patrick GIOVANNELLI, Grégory JOURNOT et Nadia ROULET.

- évaluations des O.T.M. : Jean AUMERSIER, Jean-François FAVAUDON, Pascal GENY et Michel MENU.

- P.V. des réunions et des stages : Sophie BRODU.

- parrainage : Pascal GENY, Patrick GIOVANNELLI, Grégory JOURNOT, Michel MENU et Nadia ROULET.

- charte d'arbitrage : Denis KELLER.

- relations C.R.A.M.C. / C.F.A.M.C. et Zone Est : Jean-François FAVAUDON.

- budget de la Commission : Sophie BRODU

S. BRODU invite chacun à s'exprimer sur cette proposition de répartition des rôles. Personne ne formule de remarques et chacun accepte les missions qui lui sont confiées.

Stages

S. BRODU informe des dates de stage arrêtées par la Ligue pour la saison 2004 - 2005. La Commission décide pour chacun des stages le lieu :

- 11 et 12 Septembre 2004 à Reims. La demande d'hébergement effectué auprès du C.R.E.P.S. de Reims a été suivie par un refus de leur part. S. BRODU va contacter le Centre International de Séjour. Si cette solution s'avère possible, il conviendra de résoudre les problèmes de déplacement. En effet, la Commission souhaite avoir toutes les garanties pour le transport des stagiaires mineurs. M. MENU propose éventuellement de prendre contact avec M. NOEL.

- 27 et 28 Novembre 2004 à Giffaumont. P. GENY prendra un premier contact et transmettra l'ensemble des coordonnées à D. KELLER qui suivra le dossier.

- 12 et 13 Mars 2004 dans les Ardennes. S. BRODU adressera une demande à Jean-Pierre BIZET pour une réponse au plus tard fin septembre.

Tous les arbitres de niveau de pratique régional seront convoqués aux trois stages, auxquels viendront s'ajouter : Karima BELHAMEL, Sergio BOKOLO, Laëtitia DEVILLERS, Philippe DIGRAZIA, Éric MOUZAY, Jocelyn PIOT et Mickaël VALLION. Fabrice DEVILLERS, quant à lui, participera uniquement au 1^{er} et au dernier stage.

L'ensemble des arbitres sera convié à la rencontre arbitres

- entraîneurs du dimanche 12 Septembre 2004.

Le recyclage des O.T.M. se déroulera le dimanche 12 septembre uniquement. Il concernera tous les O.T.M., y compris ceux du Secteur Professionnel, pour lesquels cela fera une excellente préparation au stage de la Zone Est. Il conviendra d'établir les réelles motivations de chacun et convoquer aux stages suivants les personnes désireuses d'intégrer les stages nationaux. François-Xavier FAVAUDON, Anne-Sophie KAPYRKA, Daniel MELLINA seront quant à eux automatiquement conviés.

La préparation de chaque stage s'effectuera lors d'une réunion dédiée uniquement à ce thème et à laquelle seront conviés les différents intervenants.

Enfin, S. BRODU précise que chaque stagiaire devra payer son stage à l'inscription. D. KELLER devra veiller à recevoir un dossier complet.

Désignations

S. BRODU informe que les désignations initiales ne feront plus l'objet d'un envoi aux officiels. Celles-ci seront consultables sur Internet ou sur Minitel. Toute modification ultérieure sera confirmée par courrier ou par téléphone selon le délai. Pour ce faire, il conviendra que chaque Comité transmette à leurs officiels les codes d'accès. Une procédure sera adressée à chaque officiel.

L'accession du club de l'Espérance Basket Châlons-en-Champagne en PROA amène la C.R.A.M.C. à quelques modifications dans le groupe des O.T.M. du Secteur Pro. Les O.T.M., classés initialement dans le groupe B, ne devront en aucun cas être désignés sur une même rencontre. J. AUMERSIER sera avisé de cette décision.

Chaque saison, de nombreuses rencontres amicales se déroulent au mois d'août. S. BRODU, en raison de vacances estivales à l'étranger, ne sera pas en mesure d'assurer les désignations pour les rencontres amicales des clubs de Reims C.B., de l'E.B. Châlons-en-Champagne, l'E. Charleville-Mézières et de S.J.S. Reims. Aussi, c'est J.F. FAVAUDON qui prendra le relais à cette période. Néanmoins, un courrier sera adressé à ses quatre clubs afin qu'ils communiquent au plus tôt leur planning. Il leur sera également proposé de bénéficier d'O.T.M. officiels afin que ces derniers puissent se préparer au mieux pour la saison à venir. M. MENU rédigera ce courrier.

Indemnités et sanctions financières

S. BRODU informe que le Bureau a décidé d'engager

une réflexion sur une baisse des indemnités des officiels. Après discussion, la C.R.A.M.C. souhaite que le barème soit maintenu mais que des sanctions financières soient prises à l'encontre des officiels affichant un manque de sérieux. Cette proposition sera faite au prochain Bureau de la Ligue, qui se tiendra le jeudi 1^{er} juillet 2004. Dans le même temps, une amende de 50 € sera proposée toute absence non justifiée sur une rencontre ou un stage. De même, tous les officiels qui ne répondront pas aux courriers qui leur sont adressés, dans les délais impartis, pourraient être amendés de 25 €.

M. MENU soulève le problème de certaines indemnités lors de rencontres couplées dans la même ville en Jeunes France. Il effectuera des recherches pour que la C.R.A.M.C. prenne des mesures le cas échéant.

Charte d'arbitrage

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, S. BRODU transmettra une modification au texte de la charte d'arbitrage afin que celle-ci soit vérifiée à l'issue de la phase régulière pour les Championnats suivis de play-off.

Le principe est expliqué brièvement à D. KELLER, qui effectuera le premier contrôle conjointement avec S. BRODU.

Journée de l'arbitrage

S. BRODU souhaiterait que la Ligue avec le soutien éventuel des Comités organise une manifestation pour les Journées de l'Arbitrage qui se dérouleront les 2 et 3 Octobre prochains. Néanmoins, les dossiers définitifs étaient à remettre à la Fédération pour le 28 Mai au plus tard, ceux-ci ayant été envoyés le 18 Mai ! S. BRODU prendra contact avec la Fédération afin de savoir s'il est encore possible de mettre en place une organisation.

Divers

S. BRODU transmet les remerciements de Fabrice DEVILLERS à l'ensemble de la C.R.A.M.C. pour la médaille de bronze qui lui a été remise lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Basket le 5 juin dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, S. BRODU effectue un tout de table. S. BRODU remercie les personnes présentes et clôture la réunion à 22 h 00.

La Présidente de la C.R.A.M.C.
Sophie BRODU